



Réf. : C.L.16.2025

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de les informer de la publication prévue des estimations relatives au cancer. Il s'agira notamment d'estimations comparables relatives à la survie au cancer pédiatrique chez les enfants (0-14 ans) et les adolescents (15-19 ans). De plus, des estimations régionales de la survie au cancer du sein et au cancer du col de l'utérus seront établies. Ces estimations porteront sur les diagnostics de cancer observés et prévus entre 2000 et 2021 pour les cancers du col de l'utérus, du sein et de l'enfant.

En réponse à la demande formulée par les États Membres dans la résolution WHA70.12 (2017) de l'Assemblée mondiale de la Santé, les estimations relatives au cancer rendront compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de trois initiatives de l'OMS relatives au cancer, à savoir l'Initiative mondiale de lutte contre le cancer de l'enfant, l'Initiative pour l'élimination du cancer du col de l'utérus et l'Initiative mondiale contre le cancer du sein. Les estimations relatives au cancer sont également utilisées pour élaborer le rapport mondial OMS de situation sur le cancer 2025 et ses annexes dont la publication est prévue en septembre 2025 et février 2026.

Conformément aux normes OMS applicables à la qualité des données destinées à être publiées, et avant la publication officielle des estimations susmentionnées, l'OMS consulte ses États Membres et leur demande d'examiner la méthodologie et les estimations préliminaires. Une consultation en ligne sera organisée à cette fin via le portail OMS du Centre mondial de données sanitaires réservé aux pays. Les États Membres sont invités à désigner une personne référente (point focal) pour le processus de consultation et à envoyer ses coordonnées (nom complet, titre, affiliation et adresse électronique) à l'adresse électronique suivante : cancer@who.int dès que possible, et au plus tard le 27 juin 2025. La consultation sur les estimations relatives au cancer de l'enfant est prévue du 1^{er} juillet 2025 au 18 juillet 2025.

En outre, il est fait référence à la C.L.11.2024 concernant la désignation de points focaux techniques pour la consultation sur la couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus. Dans le but de rationaliser les processus de consultation des pays dans les domaines concernés, la liste des points focaux pour la couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus sera utilisée pour lancer la consultation sur les estimations du cancer (de l'enfant). La liste des points focaux de l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer fournie par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'OMS sera également utilisée pour cette consultation. Les listes récapitulatives des points focaux peuvent être communiquées sur demande en envoyant un courrier électronique à cancer@who.int. Les personnes référentes nouvellement désignées recevront ensuite des instructions pour accéder au portail des pays.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 10 juin 2025